



Cessation d'activité anticipée

Par **Djib92**, le **08/02/2009** à **23:01**

Bonsoir,

JE voulais savoir comment se déroulait une cessation d'activité anticipée de SARL (délais, risques, possible de reprise,.....)

JE vous explique la situation, mon père est gérant d'une petite SARL et détient la majorité des parts sociale. Il va bientôt entamer une procédure de divorce d'avec son épouse qui est associé minoritaire avec lui.

1) Il voudrait racheter sa part avant le début de la procédure de divorce. J'ai vu qu'il était possible de procéder à une cessation d'activité anticipée par assemblée générale votée à la majorité des associés. Comment se déroule cette procédure, quels délais faut-il prévoir et quels sont les risques. Sachant que l'entreprise est pour le moment déficitaire. Comment peut-être évalué le montant de la part sociale.

2) Son épouse est agent de maîtrise comptable et est actuellement en arrêt de travail d'un mois et sûrement reconductible. Donc personne ne fait son travail et elle risque de ne pas revenir sachant que l'exercice clos au 31/03/09.

Y-a-t-il une possibilité de la licencié, ou de constater que son arrêt va mettre en péril l'activité et le résultat de l'entreprise. Peut-t-il faire faire le travail à quelqu'un d'autre ??

Merci d'avance pour votre aide car la situation n'est pas évidente, il risque de tout perdre.

Cordialement

Par **julius**, le **08/02/2009** à **23:46**

Bonsoir,

Vous auriez peu être du écrire dans la section 'Droit des entreprises'
<http://www.experatoo.com/droit-des-entreprises/forum-droit-8-1.htm>